

**Votre Structure**

---

**Nom :** Parc Naturel Régional du Luberon

**Adresse postale :**

60, place Jean-Jaurès

BP 122

84400 Apt

*Si l'adresse de facturation est différente, merci de nous la spécifier ci-dessous :*

Numéro SIRET :

**Vous êtes :** Office de tourisme ou structure territoriale / CDT-ADT-CRT ou équivalent / Partenaire institutionnel / Réseau complémentaire (cf. charte du réseau 2017 point III)

**Personne à contacter pour les questions financières :**

---

Prénom / nom :

Mail :

Tel direct :

**Convention et charte en cours de validité**

---

A ce jour, ce sont la convention de participation contributeurs Apidae 2017 et la charte du réseau 2017 qui font référence.

La signature du présent document implique que vous en avez pris connaissance et que vous en acceptez les termes.

**Votre niveau de contribution financière 2018 (cf. grille jointe)**

---

Montant HT : 820 €

Montant TTC : 984 €

*Si votre contribution est calculée en fonction de votre niveau de budget (Offices de Tourisme et structures territoriales), la tranche budgétaire retenue est celle que vous nous avez communiquée en 2017 :*

**Veillez nous indiquer ci-après le montant exact de votre budget (réalisé 2017 ou prévisionnel 2018), en € TTC : .....**

*(Noter que nous sommes susceptibles de vous demander les justificatifs)*

Fait à

Votre prénom / nom

le

Votre titre

## Réseau Apidae – Grille tarifaire 2018

Grille pour les OT ou structures territoriales (*) Budget Annuel 2018 en TTC (**)	Contribution annuelle Apidae 2018	
	HT	TTC
Moins de 110 000 € TTC	305 €	366 €
De 110 000 € TTC à 129 999 € TTC	360 €	432 €
De 130 000 € TTC à 199 999 € TTC	435 €	522 €
De 200 000 € TTC à 299 999 € TTC	540 €	648 €
De 300 000 € TTC à 449 999 € TTC	875 €	1 050 €
De 450 000 € TTC à 674 999 € TTC	1 330 €	1 596 €
De 675 000 € TTC à moins de 1,1million € TTC	2 000 €	2 400 €
De 1,1 millions € TTC à moins de 1,7 millions € TTC	2 420 €	2 904 €
plus de 1,7 millions € TTC	2 920 €	3 504 €

Autres types de membres (*)	Contribution annuelle Apidae 2018	
	HT	TTC
CDT ou équivalent	8 300 €	9 960 €
CRT ou équivalent	somme de ses départements	
Partenaires institutionnels (**)	820 €	984 €
Parcs Naturels Régionaux et Parcs Nationaux (**)	820 €	984 €
Réseaux complémentaires (**)	440 €	528 €

(\*) Cf. définitions dans la charte Apidae

(\*\*) Les structures territoriales et partenaires institutionnels dont la structure finance ou est financée à plus de 75 % par un autre membre contributeur du réseau n'ont pas à régler de contribution financière (ex : les services de Conseils Généraux dont le département est membre du réseau).

(\*\*) Les structures territoriales et partenaires institutionnels qui n'ont pas de responsabilité en saisie signent une licence de diffusion et ne sont donc pas concernés par cette grille des contributions.

(\*\*) L'assiette de budget à prendre en compte pour le calcul de la contribution financière annuelle est le montant global du budget affecté à la promotion de la destination et à l'accueil des touristes (fournir les justificatifs et modes de calcul)

### Conditions de facturation

Les sommes sont payables à réception de facture émise par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.